



## Association Les Amis des Bauges

**Compte-Rendu Rencontre du Jeudi 5 Décembre (17h30) à la CCCB**

**Groupe technique intercommunal autour de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires en Bauges**

Etaient présents : (13 participants)

Roger GINOLLIN (maire d'Aillon le Jeune), Roger MIGUET (maire d'Aillon le Vieux), André PRICAZ (élu à Bellecombe en Bauges), Michel LE PAVEC (maire de Lescheraines), Chantal CHALAIN (DDEN), Marie PERRIER (élu à DOUCY), Jacques REY (élu à ECOLE), Myriam PETTELOT & Julia LIEBE (Entente des enseignants des Bauges), Rachel LE GUEN (Parent élue à Lescheraines), Paul CASIEZ (maire du Châtelard et Président de la CCCB), Sylvain RAGANO (Diapason), Frédéric MARION (Coordinateur Amis des Bauges) et Gilles BAILLARD (Directeur Amis des Bauges)

Etaient excusés :

Hélène PERRIER (Entente des enseignants des Bauges)

*Vous trouverez, joint à ce compte-rendu, le diaporama d'animation de cette rencontre qui a été animée par Gilles BAILLARD (Directeur des Amis des Bauges)*

*La rencontre a débuté à 17h45*

**Retour sur les actions menées depuis la dernière rencontre du groupe, le 7 Novembre 2013**

- Enquête auprès de l'ensemble des familles dans les différents RPI du Canton  
*(Présentation d'une synthèse par Frédéric MARION)*

Une synthèse cantonale a été présentée, permettant de souligner les « grandes tendances » autour de questions liées à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires en Bauges.

La synthèse des enquêtes auprès des familles par commune, est disponible aux Amis des Bauges et dans les RPI. Leur transmission aux personnes ne participant pas au groupe technique est conditionnée à l'accord des élus des RPI concernée.

*Contenu des échanges*

- *En introduction, remarque est faite autour des « limites » d'interprétation cantonale de l'enquête (questionnaires différents selon les RPI, diffusés à des périodes différentes...). Néanmoins le groupe technique s'accorde à dire que les « grandes tendances » présentées lors de la rencontre (cf diaporama joint au CR) sont conformes aux résultats des enquêtes dans les communes.*
- *Le groupe souligne que les enquêtes ont révélé qu'une majorité des enfants des Bauges avaient déjà accès à des activités extrascolaire (+ de 60%)*

- Rencontre de réflexion avec les représentants des parents d'élèves élus, des différents RPI du Canton (*Présentation d'une synthèse par Frédéric MARION*)

Les 6 groupes scolaires étaient représentés lors de cette rencontre qui a été l'objet d'un temps d'information générale autour de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et d'un temps d'échanges permettant de formaliser les inquiétudes soulevées par cette réforme et les opportunités à saisir dans sa mise en œuvre.

Le CR de la rencontre avec les représentants élus des parents d'élèves est disponible aux Amis des Bauges

#### *Contenu des échanges*

*Les participants à la rencontre observent l'adéquation entre les données quantitatives exprimées dans les questionnaires, et les données qualitatives recueillies lors de la rencontre du 7 Novembre.*

- Etat des lieux / pratiques actuelles transférables aux TAP dans les différents RPI (*Présentation d'une synthèse par Frédéric MARION*)

Une présentation des grandes lignes des « Etats des lieux » effectués dans les différents RPI est faite (cf diaporama joint au CR)

#### *Contenu des échanges*

- *Remarque est faite que la « commande » concernant ces « états des lieux dans les RPI » pilotés par l'Entente des enseignants des Bauges, n'était pas très claire. Les représentants des enseignants font remarquer qu'il a été difficile pour eux « d'annoncer des ressources potentielles » sans en avoir discuté avec les élus locaux. Ainsi les possibilités de ressources présentées sont à pondérer.*

*Autour des locaux et du matériel envisageables pour l'organisation du périscolaire (nouveaux TAP et périscolaire existant) =*

- *la question du partage entre les différents temps (périscolaire / TAP / temps d'enseignement) est discutée. L'organisation de ces différents temps et de la mutualisation du matériel devra être pensée de façon à ce que chacun (enseignants et encadrants périscolaires notamment) puissent travailler dans de bonnes conditions (les classes par exemple sont aussi des lieux dans lesquels les enseignants travaillent en dehors des temps d'enseignement). La formalisation de ce partage par des conventions entre les différents partenaires semble un passage obligé pour assurer la pérennité du fonctionnement et du matériel disponible.*
- *Remarque est faite qu'une grande majorité des ressources (locaux et matériel), qui seront nécessaires à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires appartiennent aux communes. Ainsi les décisions concernant leur mise à disposition ou non relèveront des conseils municipaux dans les RPI.*
- *Des inégalités de ressources sont observées entre les RPI (et seront présentées dans le tableau comparatif). Bien que des prêts de matériel entre RPI semblent compliqués, l'idée de*

*la mise en place de malles pédagogiques ou de ressources matérielles spécifiques, seraient envisageables, par cycle, au niveau cantonal.*

*Autour des projets déjà existants sur le temps d'enseignement dans les écoles des Bauges =*

- *Remarque est faite sur la qualité actuelle de projets dans les écoles (voyages scolaires, sorties culturelles, piscine...) notamment au niveau éducatif. Ces projets, rendus possibles grâce au soutien de nombreux partenaires dans les RPI (Association de Parents d'Elèves, communes, enseignants, parents...) ne devront pas pâtir de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.*

<b>Temps d'échanges, et de partage d'expériences, autour de l'avancement du projet dans les différents RPI du Canton</b>
--

Ce temps avait plusieurs objectifs :

- Permettre aux participants de présenter à tous l'état d'avancement de la réflexion et les pistes envisagées sur leur RPI
- Centraliser l'ensemble des informations disponibles, afin de les transmettre à l'ensemble des RPI pour alimenter leur réflexion et leur permettre de connaître les pistes de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, envisagées chez leurs voisins.

**Afin de formaliser l'ensemble des informations, un tableau Excel a été créé (joint à ce CR). Faute de temps, nous n'avons pu le remplir intégralement lors de la réunion, c'est pourquoi l'ensemble des représentants des différents RPI présents, se sont engagés à le compléter chacun de leur côté, et à le transmettre dans les plus brefs délais au coordinateur du groupe.**

Remarque est faite, que les informations contenues dans le tableau, n'ont pas de valeur « officielle et définitive » mais représente bien l'état d'avancement des réflexions dans les RPI, au 5 Décembre 2013.

Afin d'organiser les échanges, 3 thèmes de discussion avaient été définis : Organisation des semaines scolaires et horaires associés / L'encadrement des activités périscolaires / Projections financières et échelle du PEDT.

Le déroulement de la rencontre à amener les participants à échanger plus généralement en abordant l'ensemble de ces thèmes simultanément. Néanmoins, le tableau Excel qui sera rempli par les différents RPI du Canton permettra à chacun de transmettre ses projets, idées, propositions et craintes concernant ces 3 thématiques.

Comme évoqué précédemment, un tableau comparatif permettant une vision globale de ce qui est envisagé sur le canton, sera réalisé et transmis à toutes les mairies et aux membres du groupe techniques dans les meilleurs délais. L'idée étant qu'il puisse être un support aux réflexions qui seront menées dans les RPI dès les conseils d'école extraordinaires qui devront être organisés avant les vacances de Noël

*Contenu des échanges :*

*De manière générale, le groupe technique attire l'attention sur le fait de ne pas confondre « harmonisation » et « mutualisation ». Le rôle du groupe technique est bien d'avancer vers une*

mutualisation et non pas d'harmoniser les fonctionnements des nouveaux rythmes scolaires au niveau cantonal.

- *Autour de l'organisation des semaines scolaires*

- *Tout un temps de discussion est mené autour du bouleversement de l'organisation familiale les mercredis. Plusieurs remarques viennent éclairer les changements envisués (certains parents pourraient reprendre un travail le mercredi, l'évolution des contrats des assistantes maternelles, les déplacements des enfants le midi sur leurs lieux de garde, l'absence de structure d'accueil collectif sur le canton le mercredi...) Sans aller jusqu'à proposer d'organiser le repas le mercredi midi, serait-il envisageable d'organiser un temps d'accueil jusque 12h30 le mercredi ?*
- *Plusieurs scénarios d'organisation des TAP sont présentés successivement par les représentants des différents RPI :*

<i>TAP : Lundi et Mardi 1/2h en fin d'AM et Jeudi et Vendredi 1h en fin d'AM</i>
<i>TAP 2 fois 1h30 en fin d'AM sur 2 jours à définir</i>
<i>TAP 4 fois ¾ h en début d'après-midi (a priori adaptés notamment pour les maternels)</i>
<i>TAP en 3 fois 15 minutes par jour (matin, début d'AM et soir) en réduisant le temps d'enseignement sur les journées complètes</i>

*L'ensemble des scénarios envisagés et leur localisation sur le canton seront présentés dans le tableau comparatif qui vous sera transmis*

*Les représentants des enseignants précisent que leur hiérarchie les sollicite pour faire une proposition d'organisation du temps d'enseignement pour la rentrée 2014. Remarque est faite que ces propositions (qui devraient être validées en conseil d'école avant les vacances de Noël) restent des « avis » qui ne figent pas une organisation définitive pour la rentrée 2014, étant donné que, dans le cadre de la réforme, les décisions concernant l'organisation de la semaine scolaire, relèvent des conseils municipaux des différentes RPI. Néanmoins le groupe souligne que dans les faits, les propositions des différents conseils d'école, auront un poids important dans les décisions des élus.*

- *A l'image de ce qu'a fait Bellecombe, la démarche de consulter le DASEN concernant des projets d'organisation pour la rentrée 2014, est à encourager. Information est transmise que, pour l'instant, plusieurs plages horaires de TAP pour les primaires dans un même RPI n'est pas possible (mais c'est possible de différencier les TAP des maternels et des primaires)*
- *La question de l'organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) par les enseignants est discutée. Le planning et l'organisation de ces 36 heures d'accompagnement (par petits groupes) sont assez libres mais doivent être validés par l'IEN. La question de l'encadrement des élèves qui ne participent pas aux APC, si elles ont lieu à un autre moment que la pause méridienne, doit être envisagée.*
- *Un scénario retient particulièrement l'intention du groupe technique : l'allongement des temps périscolaire déjà existants (matin, midi et soir) d'1/4 d'heure, 3 fois par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi.  
Pour ce scénario remarque est faite que la « relative simplicité de sa mise en œuvre » ne doit pas remettre en cause la réflexion actuelle (notamment pédagogique) autour de la mise en œuvre des*

nouveaux rythmes scolaires. L'idée d'améliorer l'existant en repensant les temps de « garderie » actuels est essentielle.

Des freins importants sont associés à ce scénario (notamment la modification des heures de transport scolaire)

- Pour soutenir la réduction du temps d'enseignement par jour, proposition est faite d'organisation une grosse demi-journée d'enseignement le mercredi, afin d'alléger les autres journées (proposition conditionnée à une négociation des transports scolaires) Ainsi le temps d'enseignement du mercredi matin pourrait être plus long que sur les autres matinées de la semaine.

-

- *Autour des transports scolaires*

- Remarque est faite que la question de l'organisation des transports scolaires jouera un rôle clé dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Bien que la position du Conseil Général semble laisser peu de place aux négociations, le groupe s'accorde à dire que la porte n'est pas fermée et qu'une réorganisation pourrait servir la mise en œuvre de nouveaux rythmes scolaires.
- Le transport scolaire ne permettant pas à l'heure actuelle d'être déposé dans un autre lieu que le domicile des parents, serait-il possible de renégocier cette question afin que les parents ayant trouvé une solution de garde (assistantes maternelles, familles...), n'aient pas à faire le transfert.
- Remarque est faite que le transport scolaire est organisé afin de permettre aux enfants d'accéder aux temps scolaires. Ainsi si la fin des temps d'enseignement a lieu avant 16h30, à quelle heure sera organisé le transport scolaire ?

- *Autour de l'encadrement du périscolaire (nouveaux TAP et périscolaire existant)*

-Remarque est faite que la formation des personnels encadrants, actuellement en poste sur les temps périscolaires représente un enjeu important. Envisager cette piste en parallèle de l'arrivée de nouveaux encadrants semble pertinent. Il semblerait intéressant, si cette démarche de formation était retenue, qu'elle soit organisée au niveau cantonal.

- *Remarques diverses autour de la mise en œuvre des nouveaux rythmes*

- Remarque est faite que les RPI peuvent penser les nouveaux rythmes scolaires de manière différente en valorisant l'existant et la qualité des projets des écoles en Bauges. Ainsi l'idée ne serait plus la création de nouveaux temps éducatifs, mais le développement et l'amélioration de l'existant. (Cette réflexion est en adéquation avec la proposition de rallonger les temps périscolaires existants d'1/4 d'heure, 3 fois dans la journée, le matin, en début d'après-midi et le soir).

<b>Echange autour du rôle et du fonctionnement du groupe technique RS intercommunal</b>
---

Quel rôle pour le groupe technique ?

Des échanges ont lieu autour de l'appropriation des propositions et réflexions faites par le groupe technique, dans les différents RPI : Remarque est faite que, bien que les décisions qui seront prises dans les RPI concernant la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, relèvent des différents conseils municipaux, il est essentiel que les différentes communes « prennent en compte » les recommandations qui seront faites par le groupe technique. L'absence de considération du travail du

groupe technique par les acteurs locaux dans les RPI, remettrait en cause la participation de plusieurs de ses membres.

Les participants ont identifié plusieurs missions pour le groupe technique :

- La centralisation et la diffusion des informations concernant les conditions d'application de la réforme, décidées aux échelons national et départemental.
- La centralisation et la diffusion des informations concernant les projets de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires dans les différents RPI du Canton.
- L'élaboration de propositions à l'échelle intercommunale, qui soutiendrait la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires dans les différents RPI du Canton.
- Envisager et coordonner s'il y a lieu et le moment venu, la formation des personnels encadrants impliqués dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.
- Imaginer des possibilités de mise à disposition d'intervenants spécialisés, « embauchés » au niveau cantonal pour intervenir dans les différents RPI du Canton.

#### Quelle composition ?

Le groupe technique accueille favorablement, l'intégration d'un représentant élu des parents par RPI, lors des prochaines rencontres, et d'un représentant DDEN.

Remarque est faite que l'intégration de nouvelles personnes lors des réunions ne devra pas remettre en cause le bon déroulement des échanges lors des rencontres, et le respect (prises de parole, écoute...) instauré entre les participants lors des 2 premières rencontres.

Bien que les participants conviennent que, les échanges pourraient être enrichis par la présence de nombreux acteurs lors des rencontres, remarque est faite que la « dimension » des rencontres doit rester à l'échelle d'un groupe technique et donc restreint, pour que les travaux envisagés avancent rapidement. Par ailleurs, l'intégration de nouvelles personnes aura lieu dans les RPI.

En effet la création dans les RPI, à l'image de ce qui s'est passé à Bellecombe, de « Commission Rythmes Scolaires » qui se réuniraient en parallèle des conseils d'école, est encouragé par le groupe technique.

#### Quelle coordination ?

Le groupe technique propose que l'association « Les Amis des Bauges » poursuive le travail d'animation et de coordination du groupe technique, qu'elle a débuté le 7 Novembre. Ainsi charge à l'association de mettre en œuvre les actions initiées par le groupe technique et d'assurer son pilotage (animation des rencontres, invitations et CR, diffusion des informations...)

Remarque est faite que l'association ne pourra mener à bien les missions qui lui sont confiées par le groupe technique, sans le soutien, la réactivité et l'engagement des acteurs de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires dans les différents RPI du Canton, dans la démarche de réflexion cantonale portée par le groupe technique.

#### Actions à mener avant la prochaine rencontre qui aura lieu le jeudi 23 Janvier 2014

Remarque est faite que le groupe technique peut travailler plus vite. Bien que les échéances « formelles » semblent repoussées, il apparaît essentiel que la réflexion cantonale, et dans les RPI

s'accélère. Faute de temps, plusieurs thématiques, n'ont pas (ou peu) été abordées lors de cette rencontre :

- Les questions financières liées à la réforme et leurs conséquences locales

Information est transmise que, lors d'une rencontre récente, le Président de la CAF de Savoie, a affirmé que les élus locaux du département seront conviés à une rencontre (courant Janvier) durant laquelle la CAF présentera l'accompagnement (financier notamment) qu'elle proposera dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

- L'encadrement des activités périscolaires (qualifications, responsabilités...)

Le groupe technique souhaite que plusieurs actions soient mises en œuvre dans les meilleurs délais :

- L'envoi à l'ensemble des mairies du tableau comparatif répertoriant l'avancement de la réflexion autour de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires (tableau vierge joint à ce Compte-Rendu)
- Qu'un système de « veille » concernant l'actualité de la réforme, et l'information des communes du Canton en temps réel soit mis en place.

*Fin de la rencontre : 20h00*

#### **Remarque générale autour de la réforme :**

Malgré l'arrivée d'échéances (en termes de temps à plusieurs niveaux) des participants au Congrès National des Maires de France, organisé récemment, partage une intervention du 1<sup>er</sup> Ministre, que l'on peut résumer de la manière suivante :

« Prenez votre temps s'il le faut, mais faites les choses bien »

**Date de la prochaine rencontre du groupe technique RS intercommunal :**

**le jeudi 23 Janvier 2014 à 17h30 dans les locaux de la CCCB au Châtelard**

CR rédigé par Frédéric MARION (coordinateur aux Amis des Bauges) le vendredi 6 Décembre 2013